



QUATORZIÈME ANNÉE. VOL. XXVIII, No 18

Samedi 31 Octobre 1898

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boite 1624, B. P.

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

20:Rue:Universite:
: MONTREAL : :

Castle & Fils:

Vitraux : d' Art : et : Cloches : D'EGLISES

AGENTS : E. CHAMPIGNEULE : & : CIE : France
POUR :

Bell Telephone 2235. Blouin, Desforges & Latourelle.

PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz, Chauffage à Eau Chaude, Vapeur, Basse ou Haute Pression
Couvreur en Ardoise, Gravois, Métaux, Etc.

BUANDERIES ET CUISINES A VAPEUR, UNE SPECIALITE.

Plaqueurs sur Or, Argent, Nickel, Cuivre, Etc.

Polisseurs, Graveurs et Vernisseurs sur toute sorte de Métaux.

520 1/2, RUE CRAIG, Montréal.

REFERENCES. — Soeurs Grises. — Congrégation N.-Dame. — Bon Pasteur. —
Jésus-Marie. — Cathédrale de Montréal. — Eglise de N.-D. de Lourdes. — Pointe
St-Charles. — Lachine, etc., etc. — Une attention toute spéciale aux commandes d'un
Clergé et des Communautés Religieuses.

ADOLPHE C. LARIVIERE

RODRIGUE C. LARIVIERE

PIERRE DUBÉ

LARIVIERE & DUBÉ

MANUFACTURIERS DE

Cadres, Plinthes, Moulures, Baguettes, Etc., Etc.

Tournages et Découpages

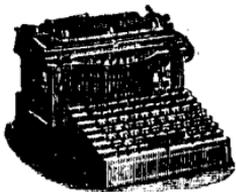
Exécutés avec précision, netteté et goût.

Manufacture : 487 RUE ST-JACQUES ET 12 RUE BLANCHARD

Bureau : 74 rue ST-ANTOINE

Téléphone Bell 1382

MONTREAL



MACHINES A ECRIRE

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les membres du clergé, et surtout les directeurs de maisons d'éducation, que nous avons l'agence des machines à écrire

**PEERLESS
DENSMORE,
PEERLESS,**

**REMINGTON-SHOLES,
HARTFORD.**

Ces machines sont les plus perfectionnées et peuvent satisfaire tous les goûts, toutes les exigences et toutes les bourses.

Nos fournitures, telles que rubans pour toutes machines, papier carbone, papiers toile, pupitres, etc., sont garanties supérieures sous tous les rapports.

Machines de seconde main, en parfait état.

Fournitures de Miméographe et de Néostyle

Une visite (ou correspondance) est respectueusement sollicitée.

CLEMENT & CUSSON

AGENTS GÉNÉRAUX

Bâtisse des Chars Electriques, Cote de la Place d'Armes,
Téléphone Bell 2065 MONTREAL, P. Q.

Catalogues et échantillons d'écriture franco.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES

BUREAU : Bâtisse Imperiale 1er etage, No. 13

107 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Bell. 1800.

MONTREAL.

MM. Resther se chargent de plans, devis, et surveillance des travaux, pour construction d'églises, collèges, couvents, etc., etc. Des conditions spéciales sont faites aux corporations religieuses.

MM. RESTHER sont recommandés par plusieurs corporations religieuses importantes.

Tél. Bell 7354.

Tél. des Marchands 216

JOSEPH COUSINEAU

MARCHAND DE

BOIS ET CHARBON

180 RUE LAGAUCHETIERE,

MONTREAL

COIN DE LA RUE BEAUDRY)

Prières des Quarante-Heures		
LUNDI	2	NOVEMBRE — Acad. S. Louis de Gonzague.
MERCREDI	4	— St-Frs. d'Assise.
VENDREDI	6	— Ste-Anne des Plaines.

Fêtes de la semaine		
DIMANCHE	1	NOVEMBRE — TOUSSAINT, d. 1 cl. (d'ob)
LUNDI	2	— Co mm. des Défunts.
MARDI	3	— De l'Octave, sem.
MERCREDI	4	— S. Charles, E. C., doub.
JEUDI	5	— De l'Octave, sem.
VENDREDI	6	— De l'Octave, sem.
SAMEDI	7	— De l'Octave, sem.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LAPRES & LAVERGNE

Photographes

attitrés du Clergé

25% de réduction pour le Clergé et les Communautés Religieuses

MM. LAPRÉS & LAVERGNE ont un manteau romain à la disposition de leurs clients.

TELEPHONE 7283

360 RUE ST-DENIS

MONTREAL

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sonnettaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboules, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Clerges approuvés pour le culte par les autorités de l'archevêché de Montréal.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame • Montreal

DR J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN



DENTISTE

20 RUE ST-LAURENT 20
MONTREAL

EXTRACTION de DENTS sans DOULEURS
Par l'électricité et par anesthésie locale.

FAUSSES DENTS posées sans PALAIS

COURONNES en OR ou en PORCELAINE
Posées sur de vieilles racines.

DENTIERS faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Heures de consultations : de 9 a. m. à 6 p. m.

Téléphone 2818

La Compagnie d'approvisionnement alimentaires (Limitée)

87 ET 89 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Tient constamment un stock des mieux assortis destiné à MM. les membres du clergé.

Vins de Messe, Cierges, Chandelles de Cire

(Approuvés par les autorités ecclésiastiques de Montréal).

HUILES d'Olive pour sanctuaire, Veilleuses, Verrines
Encens, Braise Encens, Etc., Etc.

Envoi du Prix Courant et échantillons sur demande.

ROBERT MAISON DE FINANCE

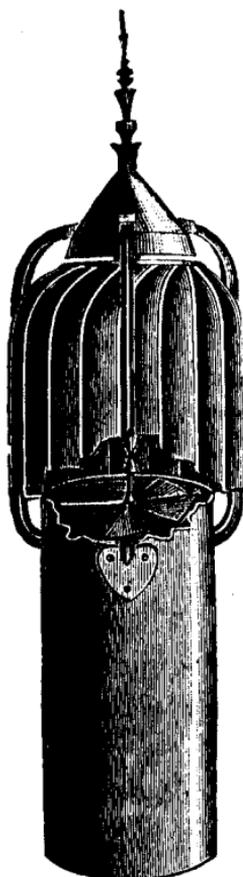
180 rue ST-JACQUES
Edifice de la Banque d'Epargne
MONTREAL

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour Municipalités et Commissaires d'Ecoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèques de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

LE VENTILATEUR

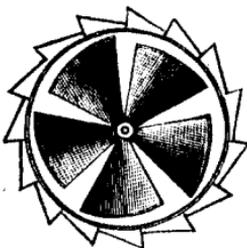
EOLIEN

(BREVETÉ 26 MAI 1894.)



L'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Manufactures
Edifices . . .
. . . Publics,
. . . Eglises . . .
Maisons . . .
. . . d'Education,



Résidences . .
. . . Ecuries,
Cabinets . . .
. . . d'Aisance
Etc., Etc. . .

Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur établit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé par les principaux architectes, est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

Lessard & Harris

PROPRIETAIRES ET MANUFACTURIERS

Aussi: COUVREURS, PLOMBIERS et POSEURS
D'APPAREILS de CHAUFFAGE.

RÉFÉRENCES :— Séminaire de philosophie de Montréal, Université Laval, les Dames du Sacré-Cœur de Montréal, le Monument National, l'Hospice Gamelle, la Providence du Mile-End, les Sœurs de Ste-Croix, Montréal, et toutes les écoles des Commissaires catholiques de Montréal.

421 $\frac{1}{2}$. RUE CRAIG. Montréal.

AND. BRISSET & FILS, 21, 22, 23 RUE GOSFORD, MONTREAL.

Dépositaires des **RR. PP. Trappistes d'Oka,**

Tiennent leur Vin de Messe : par caisse de 12 bouteilles à \$3.00
 " " " par gallon à 1.25

Reçoivent directement les Vins de France, d'Espagne, etc.

VIN DE TABLE { Par caisse de 12 bouteilles \$ 2.50
 MONTFERRAND { Par gallon : \$ 0.90
 (BORDEAUX) { Par pièce bordelaise de 46 à 48 gallons.....\$40.00

Vins de Porto, SHERRY, MADÈRE, MALAGA : De \$4 la caisse à \$20.
 COGNACS, depuis \$6 la caisse à \$18.—LIQUEURS.—BOUGIES blanches et de
 couleur pour Sanctuaires, etc. Envoi de Catalogues détaillés sur demande.
 Eaux minérales : Contrexeville, Vittel, etc.
 Provenance et pureté des produits garantie.

ÉTABLIE EN 1874

C. A. LAMONTAGNE & CIE MARCHANDS TAILLEURS

No 1536 Rue Ste-Catherine, Voisin de la Banque d'Épargne
MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses
une attention toute spéciale.

SPECIALITÉ : TWEEDS FRANÇAIS, ANGLAIS, ÉCOSSAIS et CANADIENS.

Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR — MONTREAL

T. ROCHON & FILS

Successeurs de A. R. CINTRAT

Telephone No 2973. *Marbrier Sculpteur*

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelage
en Marbre et Mosaïque, etc.

 Référence : Archevêché de Montréal.

D. A. BEAULIEU

DECORATEUR

Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque

Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires

Décorations d'églises, chapelles, résidences, bureaux, statues, bannières reli-
gieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

1986 rue Ste-Catherine

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 & 258, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

Le Purgatoire d'après les révélations des saints, par l'abbé Louvet. 1 vol. 7½ x 5.....	0 88
Purgatoire et ciel , par l'abbé Sanson. 1 vol. 7½ x 5.....	0 75
La charité pour les morts et consolation pour les vivants, par Gergères. 1 vol. 6 x 4.....	0 75.
Les merveilles divines dans les âmes du purgatoire, par le P. Rossignoli. 1 vol. 6½ x 4.....	0 38
Les saintes âmes du purgatoire, par un religieux trappiste. 1 vol. 6 x 4, relié toile.....	0 60.
Mois consolateur des âmes du purgatoire, ou méditations, prières et pratiques pour le mois de novembre, avec une introduction sur le respect dû aux morts, les funérailles, les cimetières et les tombeaux. 1 vol. 6 x 4.....	0 40
Nouveaux des morts , ou méditations propres à adoucir l'idée de la mort, suivies d'un chemin de croix. 1 vol. 5½ x 3½.....	0 35
Mois des âmes du purgatoire , méditations, prières, indulgences, par l'abbé Bidon. 1 vol. 6 x 4.....	0 30
Mois des âmes du purgatoire , ou méditations pratiques pour chaque jour du mois de novembre, par l'abbé Berlioux. 1 vol. 6 x 4.....	0 33.
—Le même ouvrage, relié toile.....	0 50
Le souvenir des morts ou moyens de soulager les âmes du purgatoire, par l'abbé Chevojon. 1 vol. 5 x 3.....	0 33.
Manuel complet de dévotion envers les âmes du purgatoire, par l'abbé Daude. 1 vol. 5½ x 3½.....	0 50
Manuel de dévotion aux âmes du purgatoire, par l'abbé Gaduel. 1 vol. 5 x 3.....	0 33.
Le mois de novembre consacré au soulagement des âmes du purgatoire, par Hallez. 1 vol. 5 x 3½.....	0 20
De la douleur , par Mgr Bougaud. 1 vol. 6 x 5.....	1 00.
Le consolateur , ou pieuses lectures adressées aux malades et à toute personne affligée, par Lambillotte. 1 vol. 6 x 4.....	0 38
Le coadjuteur parfait , par le P. Lefebvre. 1 vol. 6 x 4.....	0 55.
Au ciel on se reconnaît , lettres de consolation écrites par le P. Blot. 1 vol. 6 x 4.....	0 25.
L'âme sur le calvaire , considérant les souffrances de Jésus-Christ, par l'abbé Baudrand. 1 vol. 7½ x 4½.....	0 25.
La douleur et la mort , entretiens et discours, par le P. Vaudon. 1 vol. 7½ x 4½.....	0 88
La journée des malades , par l'abbé Perreyve. 1 vol. 7½ x 5½.....	0 88
Le sacrifice dans le dogme catholique et dans la vie chrétienne, par l'abbé Buathier. 1 vol. 7½ x 5.....	0 88
Les dernières étapes de la vie chrétienne, pour lire pendant la fête des morts, par l'abbé Bolo. 1 vol. 7 x 5.....	0 63
Le lendemain de la vie , par le même. 1 vol. 7½ x 5.....	0 62.

LA
Semaine
DE
Religieuse
MONTREAL

SOMMAIRE

I. Offices extraordinaires.—II. La photographie du clergé de Montréal.—III. Indulgence de la fête du Rosaire.—IV. Pour une petite hostie.—V. Faculté d'anticiper l'abstinence ou d'en dispenser aux jours de solennité.—VI. Le Tsar à Paris.—VII. Le Rév. Père J. Urgèle Viau, C.S.C.—VIII. Priez pour nous pécheurs maintenant et à l'heure de notre mort.—IX. Les actes de S. S. Léon XIII, organisant la croisade du Rosaire.—X. Informations.—XI. Avis.—XII. Apostolat de la prière ou liguu du Sacré-Cœur.—XIII. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Annonces. — *Dimanche, le 1er.* — Annonce du jour des morts.

Cathédrale. — *Tous les soirs du mois de novembre.* — A 7.30 heures, prières du mois des morts.

Lundi, le 2. — A 9 heures, grand'messe.

Mardi, le 3. — A 6.45, messe basse pour les membres défunts de la Propagation de la foi.

Mercredi, le 4. — A 6.45 heures, service pour les évêques défunts de Montréal.

Jedi, le 5. — A 6.45 heures, service pour les chanoines défunts du diocèse de Montréal.

Vendredi, le 6. — A 6.45 heures, service pour les bienfaiteurs défunts de la cathédrale de Montréal.

Titulaires. — *Dimanche, le 8.* — Solennité des titulaires de Saint-Hubert, de Saint-Charles à Montréal, de Lachenaie et de Joliette.

LA PHOTOGRAPHIE DU CLERGE

de Montréal

AINSI que nous l'annoncions au commencement de septembre, MM. Laprès et Lavergne ont entrepris de grouper, dans un tableau de grande dimension, les portraits de tous les prêtres, séculiers et réguliers, résidant actuellement dans l'archidiocèse de Montréal.

Ces messieurs n'ont pas commencé leur travail sans avoir obtenu l'approbation bien explicite de Mgr l'archevêque ; et ils se proposent de lui présenter, à son retour de Rome, une copie de ce groupe photographique du clergé de Montréal.

Mais pour assurer la réalisation de cet heureux projet, MM. Laprès et Lavergne nous ont demandé de prier de nouveau tous les ecclésiastiques qui n'ont pas encore été se faire photographier, de bien vouloir se rendre au plus tôt à leur atelier, no 360, rue Saint-Denis.

Nous le répétons, il est parfaitement entendu que le fait de se faire photographier ou d'envoyer son portrait n'engage à aucun déboursement : MM. Laprès et Lavergne se chargent d'exécuter tout le travail à leurs propres frais.

Les entreprises de ce genre, pour avoir une valeur véritable, doivent être absolument complètes ; on sait aussi qu'elles ne peuvent être renouvelées qu'à de très longs intervalles : à chacun donc d'y apporter de bonne grâce son concours empressé.

INDULGENCE DE LA FÊTE DU ROSAIRE

CONSULTATION

QUESTION. — Ceux qui ont été à confesse jeudi soir, la veille du premier vendredi, sont-ils obligés de retourner à confesse le samedi, veille de la fête du Rosaire, pour gagner les indulgences *toties quoties* attachées à la fête du Rosaire ? On suppose que ceux-là ne vont pas à confesse tous les huit jours.

RÉPONSE. — Pour l'indulgence plénière qui peut être gagnée, chaque année, le jour de la fête du Rosaire, autant de fois que l'on fait de visites à l'autel de la confrérie, il suffit que la confession soit faite dans la huitaine qui précède ; cela, même si l'on n'a pas la pieuse habitude de s'approcher au moins une fois la semaine du tribunal de la Pénitence.

Nous empruntons cette réponse à l'excellente revue des pères dominicains de Saint-Hyacinthe.

En effet, en indiquant la confession au nombre des quatre conditions à remplir pour gagner l'indulgence de la fête du Rosaire, les savants rédacteurs disent absolument et sans distinction : *Il suffit que cette confession soit faite dans la huitaine qui précède.*

Là où ces religieux, qui sont les gardiens naturels de la dévotion du Rosaire, n'ont pas distingué, il ne doit pas y avoir lieu, croyons-nous, à distinction.

Puisque l'occasion s'en présente, il ne sera pas sans intérêt de reproduire ici, en entier, l'article d'où nous extrayons ce renseignement.

Il nous paraît contenir plusieurs explications dont on pourra faire profit.

« L'indulgence de la fête du Rosaire, qui constitue à proprement parler le *pardón du Rosaire*, a été accordée par le pape saint Pie V, dominicain, en souvenir de la victoire navale remportée sur les Turcs dans les eaux de Lépante, le 7 octobre 1571, grâce aux prières des confrères du Rosaire.

« C'est une indulgence plénière, analogue à celle de la Portioncule, qui peut être gagnée, chaque année, le jour de la fête du Rosaire, autant de fois que l'on fait de visites à l'autel du Rosaire.

« *Quant peut-on gagner cette indulgence ?* — Le premier dimanche d'octobre, fête du Rosaire, depuis la veille après-midi jusqu'au coucher du soleil, le jour de la fête.

« *Où peut-on la gagner ?* — Dans toutes les églises où la Confrérie du Rosaire est érigée canoniquement.

« *Qui peut la gagner ?* — Tous les fidèles, même ceux qui n'appartiennent pas à la Confrérie du saint Rosaire.

« *Comment peut-on gagner cette indulgence ?* — Il faut remplir quatre conditions :

« 1o — Se confesser, (il suffit que la confession soit faite dans la huitaine qui précède).

« 2o — Communier, (on peut communier le dimanche ou la veille, dans une église quelconque).

« 3o — Visiter la chapelle du Rosaire, dans l'église de la Confrérie.

Nous rappelons que l'indulgence plénière se gagne autant de fois que l'on répète la visite. Les visites doivent être distinctes, c'est-à-dire que l'on doit sortir de l'église chaque fois. Si l'on ne peut entrer dans la *chapelle* du Rosaire, il suffit de l'apercevoir de loin.

Note de la Semaine religieuse. — Au lieu de la chapelle ou de l'autel du Rosaire, il suffit de visiter l'image ou la statue de Notre-Dame du Rosaire, dressée au milieu de la nef ou à un autre endroit de l'église de la confrérie. Cf. *Beringer*.

« 40 — Prier vocalement, à chaque visite, selon les intentions du Souverain-Pontife. (Le choix et la longueur des prières vocales ne sont pas déterminées par l'Église : une dizaine du Rosaire suffit. On peut prier debout, à genoux ou assis).

« *Pour qui peut-on gagner cette indulgence ?* — Pour soi ou pour les âmes du Purgatoire.

« *Privilèges.* — Toutes personnes inscrites dans la Confrérie, et appartenant à quelque communauté, collège ou société catholique peut gagner cette indulgence en visitant la chapelle de cette communauté. »

Pour une petite hostie



UX siècles écoulés, j'ai demandé pourquoi ces cathédrales, ces basiliques, ces innombrables et merveilleuses églises qui font dire aux hommes d'aujourd'hui : Neus en sommes incapables ?... Pourquoi ces voûtes aériennes, ces aiguilles de pierre ajourées perçant les nues, ces vêtements de marbre et d'or, ces autels éblouissants, ces peintures inimitables, ces délicates sculptures ?... Aux hameaux silencieux, j'ai demandé pourquoi ces églises virginales et rêveuses, éparses dans les champs, bâties par les pères, amoureuxment rajeunies par les fils... Aux théologiens, aux poètes, aux artistes, j'ai demandé pourquoi tant de livres profonds et lumineux, tant d'éloquence et de lyrisme, tant d'inspiration et de richesse, tant de magnificence de la palette ou du ciseau ?... Aux orateurs, j'ai demandé pourquoi tant de feu et de tendresse ?... Aux prêtres, j'ai demandé pourquoi ces longues heures de méditation et de veille à côté d'une mystique étincelle qui vacille sur l'huile embaumée ?... Aux vierges du Christ, j'ai demandé pourquoi toute une vie d'adoration et de silence autour d'un autel qui s'enflamme de clartés sans nombre ?... Aux petits enfants, j'ai demandé pourquoi ces longues courses dans

les sentiers escarpés, empressés, chaque jour, auprès du pasteur qui leur parle un attendrissant et suave langage?... A ces pieuses et resplendissantes processions, qui se déroulent encore dans les rues privilégiées, j'ai demandé pourquoi tant de pompe solennelle, tant d'harmonie, tant de fleurs, tant d'encens?... A ce jeune soldat, agonisant sur un lointain rivage ou sur la Lef qui devait le rendre à sa mère, j'ai demandé pourquoi cet ardent désir, pourquoi cet amour appelant ce dont ses yeux et son cœur pleurent l'absence au suprême instant?...

Et le soldat expirant, et les processions majestueuses, et les enfants à la blanche toilette, et les vierges de l'adoration, et les prêtres agenouillés, et les orateurs à la voix infatigable, et les artistes rêveurs, les délicats poètes, les théologiens profonds, et les humbles catholiques de la campagne, et les siècles lointains m'ont répondu : Pourquoi ? pour une petite hostie ! »

Et, comme j'étais surpris, toutes ces voix mélodieuses ont ajouté : « Car cette petite hostie est le corps de Jésus-Christ, lequel garde et préserve les âmes jusqu'au seuil de la vie éternelle. Amen ! »

LE PETIT SEMEUR ARIÉGEAUX.

FACULTE D'ANTICIPER L'ABSTINENCE

On d'en dispenser aux jours de solennité

Explications de la Sacrée Congrégation de la Sainte Inquisition relatives au décret *Cum Recentior*, en vertu duquel les ordinaires ont reçu cette faculté

18 mars 1896.

Après le décret du mercredi 5 décembre 1894 de cette Suprême Congrégation du Saint-Office, dont les premiers mots sont *Cum recentior* et dont le but est d'accorder aux ordinaires des lieux la faculté d'anticiper à un autre jour les lois du jeûne et de l'abstinence ou d'en dispenser pour des causes très graves, à l'occasion des solennités qui arrivent un jour défendu, des doutes ont été proposés de plusieurs endroits ; ce sont les suivants :

I. — Afin que l'évêque puisse dispenser en vertu du dit décret, est-il nécessaire que toujours la fête soit célébrée avec grand concours de peuple ? — *Rép.* Oui.

II. — Le pouvoir de dispenser accordé à l'Évêque est-il limité aux seules fêtes obligatoires sous le double précepte ; ou bien ce pouvoir s'étend-il à une autre fête ou solennité catholique, par exemple, à des centenaires, à des pèlerinages et autres semblables ?

Rép. : A la première partie : Non.

A la seconde partie : Oui, pourvu qu'il y ait grand concours de peuple.

III. — Comment doivent s'entendre ces mots *magnus populorum concursus*, grand concours de peuple ? S'agit-il de populations étrangères, ou bien de la population même de la ville ou du lieu ?

Rép. : Tout considéré, on peut les entendre même du concours de la ville ou du lieu, après une entente préalable avec le Très Saint-Père, *facto verbo cum SSmo.*

IV. — Parmi les causes très graves pour lesquelles l'évêque peut non seulement anticiper l'abstinence, mais encore en dispenser, est-il permis d'assigner le grave danger que l'abstinence anticipée ne serait observée ?

Rép. : Oui, pourvu que le péril soit général.

V. — Les jours exceptés consacrés par le jeûne, est-il seulement défendu aux évêques de dispenser de l'abstinence, ou bien leur est-il défendu aussi de l'anticiper ?

Rép. : Oui, c'est-à-dire les deux choses sont défendues aux évêques.

VI. — Pour un motif raisonnable l'Évêque peut-il confier aux curés le soin d'assigner eux-mêmes le jour où l'abstinence devra être anticipée ?

Rép. : Oui.

Le vendredi suivant, le 20 du même mois, Notre T.-S. Père le Pape Léon XIII, dans l'audience accoutumée accordée au R. P. Assesseur, a daigné approuver et confirmer les réponses faites par les RRmes Pères dont on lui a rendu compte.

MAGNONI, not. de la S. R. et U. Inquisition.

C'est donc seulement lorsqu'il y a grande affluence de peuple dans un lieu et que l'abstinence prescrite est d'une observation difficile pour la généralité des fidèles ce jour-là, que les évêques ont reçu le pouvoir d'anticiper le jour d'abstinence ou même d'en dispenser. Que la fête qui coïncide avec un jour d'abstinence soit une fête de pré-

cepte ou une fête de dévotion, comme la célébration d'un centenaire, une fête de pèlerinage, peu importe, l'évêque a le même pouvoir de dispenser de la loi. C'est lui qui est constitué juge d'accorder ou de refuser le privilège.

La difficulté la plus grande était celle-ci : Peut-on dire qu'il y a grand concours de peuple, à une fête lorsque les populations étrangères n'y viennent pas ? La Congrégation donne une réponse affirmative, mais avertit que le décret du 5 décembre 1894 ne vise point ce cas. Pour déterminer ce fait et accorder la faveur mentionnée, il faut alors recourir par une supplique au Souverain-Pontife : *Facto verbo cum Sanctissimo*. C'est la formule consacrée pour annoncer qu'il s'agit d'une faveur nouvelle à obtenir de l'autorité suprême.

La réponse sixième est importante et très pratique. Lorsqu'une fête religieuse arrive un jour d'abstinence, l'évêque diocésain a aussi la faculté de déléguer le curé pour fixer le jour où l'abstinence sera observée ou même pour en dispenser les fidèles. Le curé agit alors au nom de l'évêque, et il ne doit pas oublier de rappeler le décret pontifical duquel ce pouvoir émane.

LE TSAR A PARIS



était la voix de l'océan ; et le grondement même du canon s'est trouvé dominé par les acclamations du peuple de France.

L'empereur et l'impératrice éprouvaient une émotion visible, au milieu d'un tel accueil ; ils saluaient sans repos. Le tsar salue avec gravité, l'impératrice, au visage mélancolique, salue gracieusement.

Point d'incident. Réception enthousiaste, mais respectueuse. Coup d'œil féérique. Le soleil était de la fête.

Nos lecteurs ont lu dans les journaux quotidiens les détails de ces fêtes vraiment populaires et grandioses. Ils ne s'attendent pas à les trouver ici même en résumé.

Notons seulement pour leur satisfaction et pour la nôtre, et aussi pour qu'on puisse en trouver le tableau dans nos annales, les faits qui répondent directement au caractère de notre feuille.

Leurs devoirs de souverains n'ont pas fait oublier à l'empereur et à l'impératrice leurs devoirs de parents chrétiens ; ils ne se sont pas séparés de leur enfant. La petite grande duchesse Olga était là, elle aussi, quoi qu'on lui ait épargné l'arrivée triomphale, et quand elle est passée dans sa voiture, sur les genoux d'une dame d'honneur, ayant à ses côtés un général, regardant à la portière, avec sa bonne grosse figure de bébé bien portant, ahurie, mais sage et ne pleurant pas, les yeux grands ouverts, la foule a acclamé joyeusement la royale enfant dont son auguste mère avait eu le bon sentiment de ne pas se séparer.

A l'arrivée des souverains au palais de l'ambassade, le baron et la baronne de Morenheim leur ont offert, selon l'usage ancien, nous pouvons dire l'usage patriarcal, le pain et le sel.

* *

Après le déjeuner intime l'empereur s'est rendu à l'office et a assisté au chant du *Te Deum*, dans l'église russe de la rue Daru. L'impératrice qui n'avait pas assisté au banquet de Cherbourg, malgré la fatigue plus grande encore, n'a pas manqué d'assister à cette cérémonie de son culte.

En sortant de l'église, l'impératrice est retournée à l'ambassade, et l'empereur est allé faire sa visite au président de la République, à l'Elysée. Le cardinal Richard, archevêque de Paris, qui se trouvait déjà à l'arrivée des souverains, se trouvait aussi à l'Elysée, accompagné de plusieurs dignitaires du clergé.

Le jour même de son arrivée, mardi, dans la soirée, l'empereur a reçu à l'ambassade, après les présidents du Sénat et de la Chambre, et les ministres, le cardinal Richard, puis le corps diplomatique qui lui a été présenté par le prononce, le Cardinal Ferrata.

C'est l'empereur lui-même qui avait manifesté le désir de recevoir le jour même de son arrivée l'archevêque et d'être reçu le lendemain par lui, à Notre-Dame.

* *

Mercredi matin, les souverains se sont rendus d'abord à Notre-Dame dont la grande nef était illuminée et couverte de riches tapis. Le président de la République les accompagnait, quoi qu'on eût annoncé le contraire. Les augustes visiteurs

sont reçus par le cardinal Richard qui présente à l'empereur les vicaires généraux, les chanoines, les membres du Conseil de Fabrique et l'abbé Lanusse, le vénérable aumônier de Saint-Cyr.

Le cardinal conduit ensuite le tsar, la tsarine et le président au sanctuaire, et la visite continue par la chapelle funéraire de Pasteur qui est à l'entrée du *deambulatorium*, les chapelles absidales où se trouvent les monuments des archevêques de Paris, et le Trésor. Dans l'église, c'est l'architecte qui donne aux souverains des renseignements; au Trésor, c'est M. l'archiprêtre. Le tsar s'est particulièrement arrêté devant les grandes Reliques de la Passion.

En sortant du Trésor, les souverains se sont arrêtés devant la statue de Notre-Dame de Paris abritée du drapeau de Jeanne d'Arc. Là, M. l'archiprêtre a offert à l'empereur et à l'impératrice des gravures sur satin représentant cette statue vénérée depuis plus de six siècles; ces gravures sont renfermées dans un magnifique étui de soie blanche.

Le gros bourdon de Louis XIV sonnait à grandes volées, et l'orgue a joué à l'entrée et à la sortie des souverains que le cardinal à reconduits à leur voiture.

Madame et Mademoiselle Faure étaient arrivées à Notre-Dame un peu avant le cortège.

L'après-midi, on a chanté à Notre-Dame le *Te Deum* ordonné par une lettre circulaire du cardinal, qui a présidé la cérémonie.

* * *

Les souverains se sont rendus ensuite au palais de Justice, où ils ont visité d'abord la Sainte-Chapelle,

Au cours de la visite du palais, on a présenté M. Osmont, de la Bibliothèque nationale. Celui-ci était porteur du fameux manuscrit de l'Évangélaire en vieux slavon, appartenant à la bibliothèque de Reims, que M. Rambaud avait fait venir pour cette circonstance solennelle. D'après la tradition, c'est sur ce livre que les rois de France auraient prêté serment à leur sacre. L'empereur a considéré avec intérêt cette précieuse relique et a lu quelques lignes de ce monument slavon.

Notons qu'à la représentation de gala qui a eu lieu à l'Opéra, l'empereur s'est abstenu de se faire présenter les acteurs et les

compositeurs, et il a eu la bonne pensée de préférer appeler et recevoir dans sa loge, pendant l'entr'acte, les chefs arabes. Puis, il a cru qu'il pouvait se dispenser de subir le ballet, vu les fatigues de la journée ; le ballet commencé a donc été brusquement interrompu. On a joué de nouveau l'Hymne russe et l'empereur s'est retiré.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les acclamations populaires ont accompagné les souverains partout où ils sont allés.

Terminons ce trop rapide compte rendu en insérant ici la phrase significative du discours de l'empereur, à l'Elysée.

« Fidèle à d'inoubliables traditions, je suis venu en France pour saluer en vous, Monsieur le Président, le chef d'une nation à laquelle nous unissent des liens si précieux ».

C'est la consécration publique de l'alliance franco-russe. Cette phrase prononcée avec cordialité, d'un ton chaud et ferme, demeurera gravée dans tous les cœurs français. (1)

L'abbé TOUSSAINT BRIEUGNE.

LE REV. PÈRE J. URGELE VIAU, C.S.C.

VE Rév. Père Viau, de la congrégation de Sainte-Croix, est mort presque subitement, samedi dernier, au collège de la Côte-des-Neiges où il demeurait depuis quelques mois. Le défunt était menacé depuis deux ans de consommation et ses supérieurs, voyant l'état précaire de sa santé, l'envoyèrent à Austin, Texas, dans une maison dirigée par les religieuses de la même communauté et où il demeura jusqu'en juin dernier ; depuis son retour, l'état de sa santé n'inspirait aucune crainte immédiate. Lui-même il était plein d'espoir, lorsque samedi, vers deux heures, après une récréation passée joyeusement avec ses confrères, il vint trouver son supérieur et se jeta dans ses bras en lui disant : « Mon Père, c'est fini, je vais mourir ; que la sainte volonté de Dieu soit faite. » Quelques instants après avoir prononcé ces paroles, il perdit l'usage

(1) N. D. L. R. de la *Semaine religieuse*. — A la pose de la première pierre du pont Alexandre III, en présence des souverains, il y a eu bénédiction liturgique par M. l'abbé Lamire, député du Nord, accompagné de nombreux ecclésiastiques.

complet de ses sens ; et après quatre heures d'agonie il rendit sa belle âme à Dieu, en présence des membres de sa communauté demandant au Très-Haut le séjour de la gloire pour leur frère bien-aimé.

Né à Saint-Laurent, le 12 décembre 1869, d'Herménégilde Viau et de Philomène Allard, le Père Viau montra de bonne heure ses dispositions pour l'étude ; aussi, à l'âge de treize ans, il terminait avec grande distinction, au collège de Saint-Laurent, un cours complet dans les diverses branches de commerce. En 1890, après sept années d'études classiques, l'Université Laval lui décernait le titre honorable de bachelier ès arts. Se sentant appelé à la vie religieuse, il entra en 1891, au noviciat de la congrégation de Sainte-Croix avec six de ses compagnons de classe. Il fut un novice modèle comme il avait toujours été un élève exemplaire. Après son année de probation, l'obéissance le rappela à son Alma Mater où il enseigna les belles-lettres et les mathématiques. Il était aussi un musicien très distingué, de même que ses trois autres frères, et il fut directeur du corps de musique de Saint-Laurent pendant deux ans.

En octobre 1893, il fit sa profession religieuse, et c'est le 29 juin 1894 qu'il reçut l'onction sacerdotale des mains de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal ; sa carrière a été bien courte, mais il était de ceux qui, en peu de temps, peuvent gravir les sommets de la science et de la vertu ; jeune, d'un caractère jovial et d'une nature généreuse, il était tout à tous ; son zèle ne connaissait point de bornes : il se disait souvent qu'il n'avait encore rien fait dans la vigne du Seigneur. Ses funérailles ont eut lieu dans l'église paroissiale de Saint-Laurent et ses restes ont été déposés dans le cimetière des religieux de sa communauté.

Le service a été chanté par le Rév. Père G. A. Dion, C.S.C., provincial, assisté des RR. PP. E. Groulx et J. Kelly, deux de ses confrères de classe. On remarquait au sanctuaire les RR. MM. L. Cousineau, chanoine, H. Cousineau, et A. Jasmin, de Sainte-Thérèse ; Brisset d'Hochelaga ; Donnelly de Saint-Antoine ; Casey, Châtillon, chapelain à Saint-Laurent ; Jér. Décarie, Chs Décarie ; les RR. PP. Geoffrion, McGarry, Renaud, Meahan, Lecavalier, Crovier, Vanier, Larochelle, Choinière, Condon, Eudon, plusieurs autres religieux et un grand nombre de parents et d'amis venus pour rendre un dernier hommage à la mémoire de celui qui nous laisse un si bon souvenir.

R. I. P.

UN AMI DU DÉFUNT.

PRIEZ POUR NOUS PÉCHEURS

Maintenant et à l'heure de notre mort



F. L. allait bientôt rejoindre ses ancêtres. Laisé orphelin à l'âge de neuf ans, sans autre héritage qu'un cheval valant treize louis, il commença de bonne heure à manger son pain à la sueur de son front.

Toutefois, si son père mourant l'avait oublié au profit de ses deux aînés, sa mère lui avait donné beaucoup en lui apprenant à vénérer et à prier la reine des cieux,

Vers l'étoile salutaire, M. F. L. tourna sa nacelle tremblante, et toujours après les tempêtes qu'il eut à essuyer, il se trouva sauvé du naufrage. Ses convictions furent toujours que Marie est notre mère, et qu'en elle nous pouvons sûrement placer notre confiance. Aussi, ne laissait-il passer aucun jour sans offrir à sa Mère quelque témoignage de sa tendre dévotion.

Marie protégea son enfant. Après bien des années d'un travail excessif, M. F. L. pouvait songer au repos sans craindre d'être à charge à personne. Mais à ses yeux, le repos n'était pas l'inaction. Sexagénaire, il trouvait encore le moyen d'aider puissamment à celui de ses fils qui avait reçu la grande part de ses biens.

Un jour pourtant, il fallut s'arrêter. La triste mort venait de frapper à grands coups à la porte de la famille heureuse. Le vieillard comprit qu'il s'agissait de lui-même, mais ne trembla pas. Il avait souvent dit : " Il n'y a rien de plus triste à voir qu'une personne qui se refuse à mourir " ; son heure arrivée, il montra son courage et sa foi. " Avez-vous peur de la mort ? " lui demanda un frère de la charité son fils. " Oh ! non, cher enfant ; pourquoi ne pas se résigner de bon cœur à l'appel de Dieu ? J'ai fait bien des fautes pendant ma vie, mais je m'en suis bien confessé, et je crois à la miséricorde de Dieu. D'ailleurs je t'avoue qu'en ce moment je sens ma prière de chaque jour exaucée. Je n'ai jamais manqué de dire mon Ave Maria quotidien. *Priez pour moi à l'heure de ma mort*, disais-je tous les jours à la Sainte Vierge ; eh bien ! elle doit prier pour moi, car rien dans la mort ne m'effraye.

Quelques heures avant la séparation, il se trouva beaucoup mieux ; il demanda son recueil de cantiques, et, d'une voix assurée, il chanta deux refrains à Marie. C'était le prélude des larmes que devait bientôt verser sa famille affligée.

Après avoir été réconforté par les grands sacrements de l'Eglise, il recommanda à ses chers enfants l'union, la concorde, la confiance en Dieu et en sa Sainte Mère, et s'endormit pour ne plus se réveiller qu'au jour de la résurrection future.

FR. EUGÈNE.

LES ACTES DE S. S. LÉON XIII

Organisant la croisade du Rosaire

CETTE année encore, avec l'infatigable persévérance qui est un des caractères de son zèle apostolique, Léon XIII vient de recommander par une encyclique la dévotion du Rosaire. La simple énumération de ses actes principaux, lettres, décrets et encycliques sur ce même sujet du Rosaire est plus éloquente que tous les commentaires. Voici cette énumération d'après le *manuel doctrinal* du R. P. Roussel, des Frères-Prêcheurs, *partie complémentaire*.

I. — Encyclique *Supremi apostolatus*, prescrivant les prières du saint Rosaire pour le mois d'octobre (1er septembre 1883).

II. — Lettre en forme de bref pour obtenir la récitation publique du Rosaire, tous les jours, dans les églises cathédrales, et les dimanches et fêtes de précepte dans chaque église paroissiale (24 décembre 1883).

III. — Le Rosaire indiqué comme une arme de choix pour lutter contre la franc-maçonnerie. (Instruction spéciale adressée le 10 mai 1884 à tous les évêques, à la suite de l'encyclique du 20 avril 1884 sur la franc-maçonnerie).

IV. — Encyclique *Superiore anno*, prescrivant de nouveau les prières du mois du Rosaire (30 août 1884).

V. — Décret prescrivant cette fois les prières du Rosaire pendant le mois d'octobre pour une durée de temps indéterminée (20 août 1885).

VI. — Décret exhortant les ordinaires à soutenir et encourager dans leurs diocèses la pratique du mois du Rosaire (26 août 1886).

VII. — Décret élevant au rite double, dans toute l'Église, la fête du Rosaire (17 septembre 1837.)

VIII. — Décret enrichissant d'un office et d'une messe propre la fête du Rosaire (5 août 1888).

IX. — Encyclique *Quamquam pluries*, sur le patronage de Notre-Dame du Rosaire et de saint Joseph (15 août 1889).

X. — Encyclique *Octobri mense*, sur le Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie (22 septembre 1891).

XI. — Encyclique *Magnæ Dei Matris*, sur le Rosaire en l'honneur de Marie (7 septembre 1892).

XII. — Encyclique *Lætitiæ sanctæ*, sur le Rosaire de Marie (8 septembre 1893).

XIII. — Encyclique *Jucunda semper*, sur le Rosaire de Marie (8 septembre 1894).

XIV. — Le Rosaire indiqué aux Anglais catholiques comme moyen d'obtenir la conversion de leur patrie. (Encyclique du 14 avril 1895, au peuple anglais).

XV. — Encyclique *Adjutricem populi christiani*, sur l'action de Marie et du Rosaire pour le retour des peuples à l'unité catholique (5 septembre 1895).

XVI. — Instructions particulières de Sa Sainteté Léon XIII pour la propagation du Rosaire. — Instruction au cardinal Parrochi, vicaire général de Sa Sainteté à Rome. — instruction aux religieux de l'ordre de Saint-Dominique.

INFORMATIONS

LA liberté des écoles en Angleterre. — Le ministère anglais de l'instruction publique vient de déposer sur le bureau de la chambre des communes un projet de loi scolaire dans lequel on lit :

« Les écoles libres existent : dès lors, puisque les catholiques considèrent comme un devoir de conscience d'élever leurs enfants dans leurs idées religieuses, il serait impossible d'obliger ces enfants à fréquenter les écoles officielles sans se rendre coupable d'un acte d'intolérance auquel le peuple anglais ne voudra jamais consentir. »

En conséquence, le gouvernement anglais propose d'allouer un subside de 5 francs par élève à toutes les écoles libres nécessaires.

Les processions à Londres. — Bien que les rues de Londres soient très passagères, l'autorité ne croit pas devoir y interdire la circulation sous prétexte de la faciliter, et les habitants de la grande métropole anglaise ont eu dernièrement, dans l'après-midi, le spectacle d'une longue procession religieuse où les officiers occupaient un quart de mille, et qui a parcouru le quartier populeux de Tower-Hill, depuis l'église de ce nom jusqu'à Trinity-Square.

Ce qui est encore plus caractéristique, c'est que cette procession avait à sa tête un jésuite, le Père Fletcher, et était fermée de prêtres catholique en habits sacerdotaux, accompagnés de centaines d'enfants de chœur en robes rouges et de jeunes filles en robes blanches.

Enfin, ce qui donne à cette manifestation une haute signification de tolérance, c'est qu'elle avait pour but de commémorer le double supplice de Thomas Morus et du cardinal Fisher, évêque de Rochester, tous deux mis à mort en 1535, par ordre d'Henri VIII, comme coupables d'attachement inébranlable aux principes de l'Eglise catholique.

Nominations dans les Congrégations. — Le Saint-Père vient de nommer Son Em. le Cardinal Verga grand pénitencier, en remplacement de son Em. le Cardinal Monaco ; Son Em. le Cardinal Serafino Vannutelli, préfet de la Congrégation des Evêques et Réguliers ; Son Em. le Cardinal Steinhuber, préfet de la Congrégation de l'Index ; S. Em. le Cardinal Gotti, préfet de la Congrégation des Indulgences.

Mgr Tripepi est nommé substitut de la Secrétairerie d'Etat ; Mgr Panici, secrétaire de la Congrégation des Rites.

Elections en Autriche. — Les catholiques autrichiens remportent des succès éclatants aux élections provinciales. On prévoit l'effondrement complet et prochain du clan dit libéral qui est à la solde des juifs en Autriche-Hongrie encore plus que partout ailleurs.

AVIS

M. le curé de Sainte-Dorothée nous prie d'annoncer que le 5 novembre prochain, un service sera chanté dans l'église paroissiale de Sainte-Dorothée, pour le repos de l'âme de M. Jean-Baptiste Lemonde, ancien curé de cette paroisse.

Apostolat de la Prière

OU

LIGUE DU SACRE-CŒUR

*Intention générale du mois de novembre 1896, approuvée
et bénie par Notre Saint-Père le Pape.*

Les saintes âmes du purgatoire

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS :

DIVIN Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour les saintes âmes du purgatoire afin que, purifiées et délivrées de leurs tourments, elles aillent en paradis glorifier à jamais les miséricordes divines et prendre part au bonheur des élus. Ainsi soit-il.

AUX PRIERES

Le Rév. P. Viau, C.S.C., Saint-Laurent.

Sr Sainte-Hélène de Traves, M.-Florida Desjardins, de la congrégation de Notre-Dame, Montréal.

Mme Perron, Chambly.

Mme Joseph Robin-Lapointe, Ville de Saint-Louis.

Mlle Victorine Choquette, Varennes.

M. Joseph Bernier, Hochelaga.

THE CHANTELOUP Manufacturing Co.

Successors de E. Chanteloup

Manufacturiers de CLOCHES

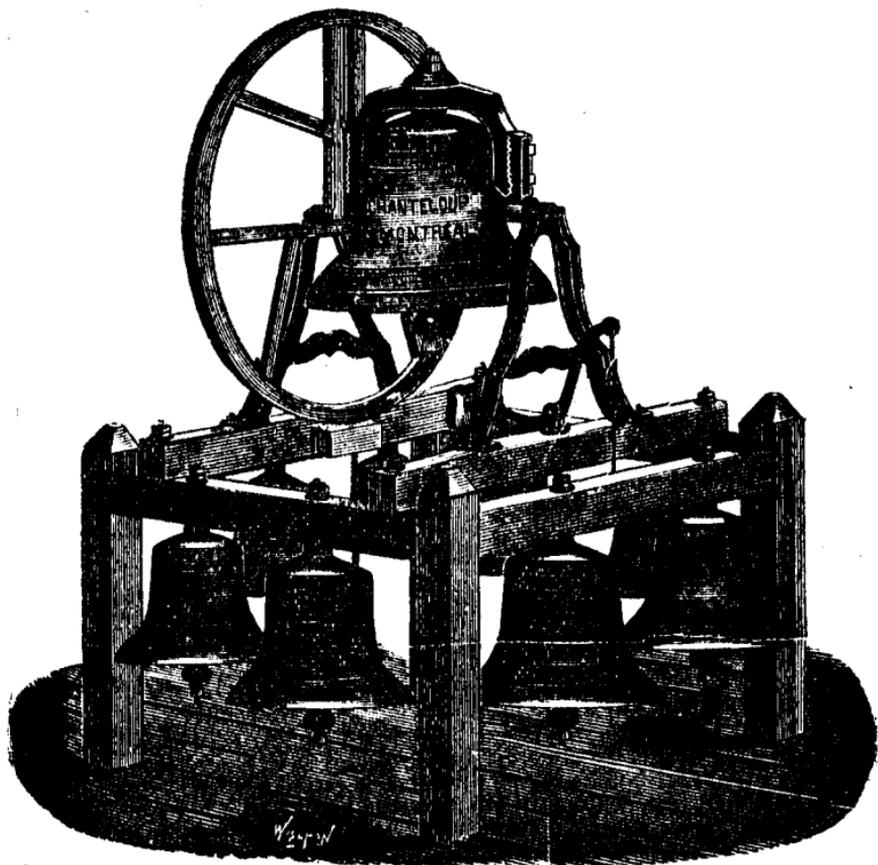
Pour Eglises, Couvents, Ecoles, Universités, Collèges, Hôtel-de-Ville, Alarmes pour le Feu, Cadrans dans les tours, Manufactures, etc.

Suspendues avec les meilleurs jougs à équilibre.

Chaque Cloche est garantie.

Les cloches que nous manufacturons sont du plus pur alliage et ne sont pas surpassées pour l'ampleur et la richesse de sons, la forme et les propriétés acoustiques.

Plusieurs centaines en usage dans tout le pays



Aussi : LITS EN FER pour Couvents, Collèges Hopitaux et Institutions religieuses.

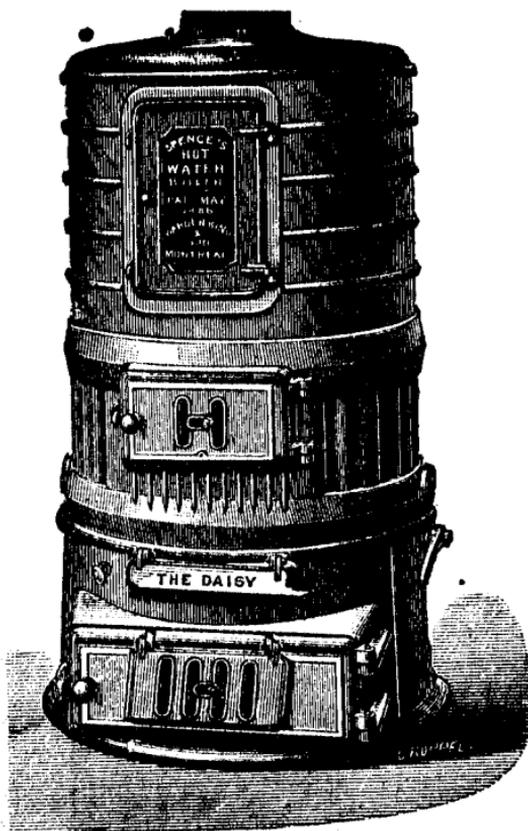
OUVRAGE EN FER, cuivre, etc., exécuté soigneusement et à bonnes conditions.

FOURNAISES, appareils de chauffages, etc.

CONDITIONS SPECIALES pour le clergé et les communautés religieuses.

587 A 593 RUE ORAIG, MONTREAL

FOURNAISES A EAU CHAUDE



“Daisy”

— DE —

12 GROSSEURS

DIFFÉRENTES

POUR L'USAGE DES

Collèges, Couvents,

Eglises,

Ecoles publiques,

Edifices

— ET —

Résidences de toutes
sortes.

ASILE DES ALIÉNÉS.—(Hospice Saint-Jean de Dieu).

Longue-Pointe, P. Q., 9 avril 1891.

MM. WARDEN KING & SON,
MONTREAL.

MESSIEURS. — Nous avons actuellement en service dans les bâtisses de l'asile de la Longue-Pointe, quatorze de vos fournaises à eau chaude “DAISY” No 8. Durant l'hiver dernier, qui fut long et rigoureux, elles nous ont fait un bon service, étant économiques et faciles à diriger. Durant les vingt années passées nous nous sommes servis de différentes fournaises, et nous n'hésitons pas en disant qu'aucune ne nous ont donné la satisfaction et les résultats que nous avons eus avec la fournaise “DAISY”; aussi la recommandons-nous en toute confiance aux personnes qui auraient besoin de fournaises à eau chaude, soit pour grandes ou petites bâtisses.

Votre dévouée,

SR THÉRÈSE DE JÉSUS,
Supérieure provinciale.

Demandez nos catalogues.

WARDEN KING & SON

637, rue Craig, Montréal

NAPOLEON BOURASSA

S'OCUPE AUJOURD'HUI

D'Architecture religieuse, Plans d'églises, de Chapelles, etc.

Residence : No. 3, RUE DU PALAIS

SAINT-HYACINTHE

NOTA. — Tout projet de ce genre qu'on voudrait lui confier, devrait lui être soumis au moins six mois avant sa mise à l'œuvre.

JAS. WALKER & CIE

MARCHANDS EN FERRONNERIE

236 et 243 Rue St-JACQUES et 543 Rue CRAIG

MONTREAL

Possèdent fournitures pour constructeurs, meubliers et bourreurs.

Une attention spéciale est donnée aux commandes du clergé.

120 — TELEPHONE BELL. — 1127



MAURICE PERRAULT

ARCHITECTE

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL. Can.

Spécialité : Edifices religieux et publics.



AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Clerges approuvés.

HUDON, HEBERT & CIE, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DeBRESOLLES MONTREAL

B. E. MCGALE
PHARMACIEN
2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.
" 5 " à 6 " "
" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

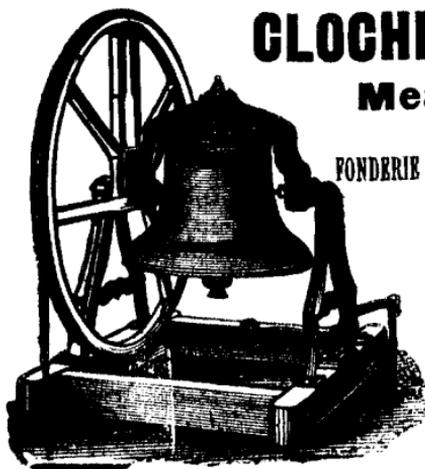
VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex, Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPÉ, Sorel, P. Q.



CLOCHES POUR EGLISES

Mears & Stainbank

Etablis en 1570

FONDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES, ANG.)

Meneely & Cie

Etablis en 1826

WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSELL

AGENT

185 rue ST-JACQUES
Temple Building, MONTREAL

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Epinette et au Baume de Tolu

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'Ecole des Arts de Montréal

Médaillé à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS

ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.

TELEPHONE BELL 6478 Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri, Montréal.

JOS HUSBEAU

PLOMBIER, FERBLANTIER

Poser d'Appareils à Eau Chaud, de Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

PHOENIX DE LONDRES

CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1782.

Succursale Canadienne établie en 1804.

Réclamations payées pour dommages résultant de l'incendie depuis l'établissement de la Compagnie : Plus de \$100,000,000.

Bureau Principal ; No. 35, rue St-François-Xavier, Montréal.

PATERSON & SON, Agents Généraux

RIMÉON MONDOU,

G. A. RAYMOND & CIE,

} **Agents de la Section Française.**

LA ROYALE

COE D'ASSURANCE

Actif \$30,000.00

Wm. TATLEY, agent général

R. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal : Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

O. DEGUISE

ENTREPRENEUR

BRIQUETEUR

28 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés.

Tel. Bell 7183

Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de :

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure.

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, No 79 a 78, rue St-Pierre, - Montreal,

EPIQUEURS EN GROS

TELEPHONE BELL 3040. TELEPHONE DES MARCHANDS 704.

F. LEFEBVRE & CIE

Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une spécialité

103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

E. D. COLLERET, Ferronneries

Coffres-Forts

PEINTURES, HUILES. ETC.

522½ — RUE CRAIG — 522½

Téléphone Bell 1633.

MONTREAL

VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

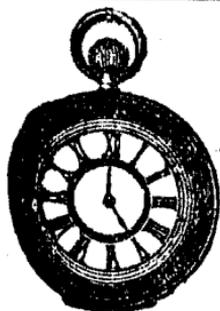
UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16½ ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.



A. MONGEAU

. . Horloger . .

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

“ AU BON MARCHE ”

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,

Tapis et Fournitures de Maison.

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses,

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

N. SIMONEAU ELECTRICIEN

— PRACTIQUE

Bureau : 2151 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

25 Référence: Archevêché de Montréal. TELEPHONE BELL 1275.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE —

Chapeaux Romains

En Peluches françaises, en Soie, en Cachemire et en Feutre.

AUSSI :

Nous avons constamment en main un assortiment très complet de **Pardessus en caoutchouc**, importé spécialement pour Messieurs du Clergé.

Nous sollicitons respectueusement une visite.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des MEILLEURS CRUS.

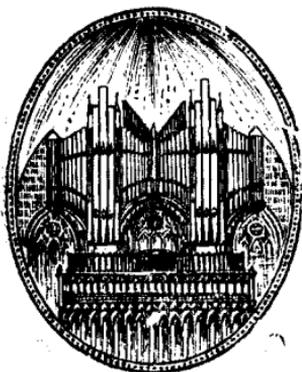
Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis

MAISON FONDÉE EN 1879.

CASAVANT FRERES

Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.



Orgues a Transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique

RÉFÉRENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, St-Patrice, Montréal, St-Anne de Beauport.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.